Fiche de données de sécurité **Produit : PROPYLÈNE GLYCOL**

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: PROPYLÈNE GLYCOL

Enterprise: Agro-Bio Contrôle

8550 Émilien-Letarte, Saint-Hyacinthe, Qc

Phone: 450-253-2476 www.agrobiocontrole.ca

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Canada Call CANUTEC (collect) (613) 996-6666

U.S.A. Call CHEMTREC (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Classification de danger

Ce produit n'est pas dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux tel que mis en œuvre dans le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015).

Autres dangers

Pas de données disponibles

3_COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	CAS	% (p/p)
Propylène glycol	57-55-6	> 99.5 %

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux: S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle » pour les équipements de protection individuelle spécifiques. **Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe « Description » de la section « Premiers soins » (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5 MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau ou fine pulvérisation. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas utiliser de jet d'eau direct. Peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sûreté ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau direct. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 « Contrôle de l'exposition/ protection individuelle ». Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 « Données écologiques ».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Toute matière absorbante. Recueillir dans des contenants ouverts appropriés et bien étiquetés. Laver à grande eau la zone du déversement. Gros déversements: Endiguer la zone pour contenir le déversement. Pomper dans des contenants appropriés et bien étiquetés.

Voir la section 13, Considérations lors de l'élimination, pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Une ventilation supplémentaire ou une extraction locale peut-être nécessaire pour manipuler le produit chaud. Voir la Section 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle »

Autres précautions: Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée.

Entreposage / Stockage

Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil ou des rayons ultraviolets. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité de l'air. Entreposer dans les matériaux suivants: Acier inoxydable. Aluminium. Contenant avec revêtement de phénol ou de résine époxy/phénolique, approuvé par la FDA pour contact alimentaire. Acier inoxydable de type 316. Contenant plastique opaque en HDPE

Durée de conservation:

Température maximale d'entreposage

24 mois

40 °C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition :

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si elles existent

Composant Réglementation Type d'inscription Valeur / Notation

Propylene glycol US WEEL TWA 10 mg/m3

CA ON OEL TWAEV Total 155 mg/m3 50 ppm

CA ON OEL TWAEV 10 mg/m3

CA ON OEL TWA 155 mg/m3 50 ppm

CA ON OEL TWA 10 mg/m3

CA ON OEL TWA Vapeurs totales 155 mg/m3 50 ppm

Et aérosols

CA ON OEL TWA aerosol 10 mg/m3

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées

Contrôles d'exposition

Contrôles d'ingénierie: Utilisez une ventilation aspirante locale ou d'autres contrôles d'ingénierie pour maintenir les niveaux en suspension dans l'air sous les exigences ou les lignes directrices relatives à la limite d'exposition. S'il n'y a pas d'exigences ou de directives relatives à la limite d'exposition applicable, la ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection de la peau

Protection des mains: Des gants de protection contre les produits chimiques ne devraient pas être nécessaires lors de la manipulation de ce produit. Conformément aux pratiques d'hygiène générale pour tous les matériaux, le contact avec la peau doit être minimisé.

Autre protection: Aucune précaution autre que des vêtements propres couvrant le corps ne devrait être nécessaire.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire devrait être portée lorsqu'il est possible que les exigences ou les directives relatives à la limite d'exposition soient dépassées. S'il n'y a pas d'exigences ou de lignes directrices applicables en matière de limites d'exposition, portez un appareil de protection respiratoire lorsque des effets indésirables, tels qu'une irritation ou une gêne respiratoire, ont été ressentis ou si votre risque le justifie processus d'évaluation. Dans les atmosphères brumeuses, utilisez un respirateur approuvé

contre les particules. Les types de respirateurs à adduction d'air purifiés ci-après devraient être efficaces: Cartouche à vapeurs organiques avec pré-filtre à particules.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais
	disponible
pH	Sans objet
Point de fusion	< -20 °C Méthode A1 de la CE
Point de congélation	< -20 °C Méthode A1 de la CE
Point d'ébullition (760 mm Hg)	184 °C Méthode A2 de la CE.
Point d'éclair - coupelle fermée	104 °C Méthode A9 de la CE
	(PMCC)
Point d'éclair - coupelle ouverte	Aucune donnée d'essais
•	disponible
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	0.01 Estimation
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
, , ,	i '
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: 2.6 % (v) Estimation
	Supérieure: 12.5 % (v) Estimation
Tension de vapeur	20 Pa @ 25 °C Méthode A4 de
	la CE
Densité de vapeur (air = 1)	2.62 Bibliographie
Densité (H2O=1)	1.03 20 °C/20 °C Méthode A3 de la
	CE
Solubilité dans l'eau (en poids)	100 % @ 20 °C Méthode A6 de
	la CE
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	-1.07 Mesuré
Température d'auto-inflammation	> 400 ° C à 100,01 kPa Méthode CE A15
•	
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais
	disponible
Viscosité dynamique	43.4 mPa.s @ 25 °C
Viscosite dynamique	Bibliographie
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais
Viscosite emematique	disponible
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Non
Densité du liquide	1.03 g/cm3 @ 20 °C
	Bibliographie
Masse moléculaire	76.09
Solubilité dans les solvants	Aucune donnée d'essais
	disponible
Pourcentage de matières volatiles	Donnée non disponible
Point d'écoulement	< -57 °C Bibliographie
	1 0 , -

Constante de la loi d'Henry (H)	1.2E-08 atm*m3

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 « Manutention et stockage ». Hygroscopique.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé. Éviter la lumière directe du soleil ou les sources ultraviolettes.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Alcools. Éthers. Acides organiques.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques apparaissent dans cette section lorsque de telles données sont disponibles **Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Très faible toxicité en cas d'ingestion. Effets nocifs non prévus en avalant de petites quantités.

DL50, rat,> 20 000 mg / kg

Toxicité cutanée aiguë

Un contact prolongé avec la peau n'aboutira probablement pas à l'absorption de quantités nocives.

DL50, lapin, > 2 000 mg / kg Il n'y a pas eu de décès à cette concentration.

Toxicité aiguë par inhalation

À la température ambiante, l'exposition à la vapeur est minime en raison de sa faible volatilité. La brume peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

CL50, Lapin, 2 heures, poussière / brouillard, 317,042 mg / I Aucun décès n'est survenu à cette concentration.

Corrosion cutanée / irritation cutanée

Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

Un contact répété peut provoquer une desquamation et un ramollissement de la peau.

Lésions oculaires graves / irritation des yeux Peut provoquer une légère irritation temporaire des yeux.

Une lésion cornéenne est peu probable.

La brume peut causer une irritation des yeux.

Sensibilisation

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez l'homme.

Pour la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée pertinente trouvée.

Toxicité systémique sur un organe cible spécifique (exposition unique)

L'évaluation des données disponibles suggère que ce matériau n'est pas un toxique STOT-SE.

Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Dans de rares cas, une exposition excessive répétée au propylène glycol peut avoir des effets sur le système nerveux central.

Cancérogénicité

N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Tératogénicité

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni d'autres effets sur le fœtus chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Dans les études sur les animaux, n'a pas interféré avec la reproduction. Dans les études sur les animaux, n'a pas interféré avec la fertilité.

Mutagénicité

Les études de toxicité génétique in vitro étaient négatives. Les études de toxicité génétique chez l'animal ont été négatives.

Danger d'aspiration

Basé sur les propriétés physiques, ne devrait pas présenter de risque d'aspiration

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques apparaissent dans cette section lorsque de telles données sont disponibles.

Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons

Le produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques sur une base aiguë (CL50 / CE50 / LL50> 100 mg / L chez l'espèce la plus sensible testée).

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), essai statique, 96 heures, 40 613 mg / l, Ligne directrice 203 de l'OCDE

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), essai statique, 48 heures, 18 340 mg / I, Ligne directrice 202 de l'OCDE

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

ErC50, Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte), 96 heures, Inhibition du taux de croissance, 19 000 mg / I, OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

CSEO, Pseudomonas putida, 18 heures, > 20 000 mg / I, méthode non spécifiée.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

CSEO, Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), essai semi-statique, 7 j, nombre de descendants, 13,020 mg / l

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité: Le matériau est facilement biodégradable. Réussit le ou les tests de l'OCDE pour la biodégradabilité. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

Fenêtre de 10 jours: Pass

Biodégradation: 81% Temps d'exposition: 28 j

Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE ou son équivalent.

Fenêtre de 10 jours: non applicable

Biodégradation: 96% Temps d'exposition: 64 j

Méthode: Ligne directrice 306 ou équivalente de l'OCDE

Demande théorique en oxygène: 1,68 mg / mg

Demande chimique en oxygène: 1,53 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Temps d'incubation DBO

5 j: 69.000% 10: j 70.000% 20 j: 86.000%

Photodégradation

Demi-vie atmosphérique: Méthode 10 heures: estimée.

Potentiel bioaccumulatif

Bioaccumulation: Le potentiel de bioconcentration est faible (FBC <100 ou Log Pow <3). Coefficient de partage: n-octanol / eau (log Pow): -1.07 Facteur de bioconcentration mesuré (FBC): 0.09 Estimation.

Mobilité dans le sol

Compte tenu de sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir de plans d'eau naturels ou de sols humides ne devrait pas être un processus important de son devenir.

Le potentiel de mobilité dans le sol est très élevé (Koc entre 0 et 50). Coefficient de partage (Koc): <1 Estimation.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Non réglementé pour le transport

Classification pour le transport SEA (IMO-IMDG):

Non réglementé pour le transport

Transport en vrac conformé à l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC ou IGC Consulter les règlements de l'OMI avant de transporter du vrac en mer

Classification pour le transport aérien (IATA / OACI):

Non réglementé pour le transport

Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les informations réglementaires ou opérationnelles spécifiques.

exigences / informations relatives à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par les variations de réglementations selon les régions ou

les pays. Des informations supplémentaires sur le système de transport peuvent être obtenues auprès d'un représentant autorisé des ventes ou du service clientèle. Il incombe à l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada – LIS (DSL) inclus sur la liste

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé à partir les informations de fournisseur, CNESST et NIOSH

Système d'évaluation des risques NFPA

Santé Réactivité au Feu 1 1 0

Légende

CA ON OEL Canada LEMT pour l'Ontario

TWA Moyenne pondérée dans le temps sur 8 heures
TWAEV Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps

US WEEL USA. Niveaux d'exposition environnementale en milieu de travail (WEEL)

AGRO BIO CONTRÔLE recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche de données de sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches de données de sécurité propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

Date de préparation : 1 déc. 2017 Date de révision : 2 mai 2019